Quartiers de vie • Juin 2023 N°242

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



PLUS BELLE LA VILLE !

5 | AGENDA !
La fête nationale sur l'Esplanade du Château !

11 | BIEN-VIVRE ENSEMBLE !
Rappels sur la sécurité routière, la protection et les horaires pratiques

17 | ENVIRONNEMENT
Un nouveau composteur partagé dans le quartier Jean XXIII !

EDITO

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Plus belle la ville !

Un slogan à hauteur de toutes les actions entreprises par les habitants et par la municipalité en faveur du bien vivre ensemble à Saint-Max.

L'été est présent, le beau temps et le soleil sont au rendez-vous et c'est tant mieux. Pour autant, en cas de chaleur excessive, **pensez à prendre des nouvelles et à prendre soin des personnes âgées et fragiles de votre entourage**. Les conseils sont à l'intérieur de ce bulletin et nous les connaissons bien : s'hydrater, rester au frais, privilégier les activités calmes. Le climat change, nous sommes tous sensibilisés et pour autant, **il faut trouver des solutions et protéger celles et ceux qui en ont besoin**.

Avec les vacances d'été, les activités pour les enfants et les jeunes seront au rendez-vous. La municipalité et les agents municipaux ont mis tout en œuvre pour que les jeunes soient occupés : accueil de loisirs, chantiers jeunes, activités sportives et de loisirs, programme culturel pendant une partie des vacances.
Notre Commune est riche de ses activités, animations, associations et forces vives !



La période estivale est fournie en actions pour la municipalité et les services municipaux ; **outre les festivités des 13 et 14 Juillet à venir** et auxquelles je vous attends nombreux, **le dossier de la reconstruction de l'école Victor Hugo** est en cours, et le comité consultatif va se réunir avec le comité de pilotage qui avait déjà travaillé avec les élus sur la définition des besoins pour le groupe scolaire. Le jury du concours d'architecte se réunit fin juin, nous allons pouvoir prendre connaissance du dossier et **à la rentrée, il sera possible de vous présenter l'avancée de ce beau projet en faveur de notre jeunesse.**

Notre commune est riche de ses activités, animation et associations !

Les travaux de l'Hôtel de ville ont pris un bon rythme de croisière, vous avez pu le constater et c'est tant mieux. D'autres travaux notamment dans les écoles et les bâtiments municipaux auront lieu cet été, et la rentrée sera studieuse et animée ! **A commencer par la journée d'accueil des nouveaux Maxois et le forum sportif et associatif, 2 occasions de découvrir votre commune et les avantages de bien y vivre ensemble. Que l'on soit jeune ou âgé, il y en a pour tous les goûts**.

Ces activités seront suivies de la manifestation Handiride, **journée de solidarité avec les personnes handicapées** qui auront ainsi l'occasion de voyager dans une voiture ancienne ou une moto, **grâce aussi aux bénévoles mobilisés pour l'occasion**.

Il y aura également le livre sur la place délocalisé à l'espace Champlain, **avec un auteur de qualité qui viendra au devant des enfants des écoles mais aussi des habitants, ainsi qu'une délocalisation à la bibliothèque**, et bien d'autres manifestations encore sans oublier **les fêtes des voisins et visites de quartier.** Le bulletin de septembre fera état de toutes les animations et activités à venir. **Vivement la rentrée ! :)**

En attendant, je vous souhaite un bel été et prenez soin de vous surtout.

Bien amicalement

Votre Maire,
Eric PENSALFINI



PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.
En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.
Mairie / 32 Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

p.2 ..... Éditorial
p.3 ..... Focus
p.4 ..... Fêtes et cérémonies
p.8 ..... Culture
p.10 ..... Seniors et jeunes retraités
p.15 ..... Cohésion sociale
p.16 ..... Santé
p.17 ..... Urbanisme
p.18 ..... Éducation et petite enfance
p.20 ..... Jeunesse & Sports
p.22 ..... Tribune Libre
p.23 ..... État Civil
p.24 ..... Agenda

FERMETURE DU PONT D'ESSEY DU 26 JUIN AU 28 AOÛT 2023

DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TROLLEY BUS



Dans le cadre des travaux d'aménagement et d'élargissement de la plateforme, organisés par la Métropole du Grand Nancy, le **pont qui traverse la Meurthe sera entièrement fermé à la circulation du 26 juin au 28 août 2023.** Les piétons et cyclistes pourront toujours traverser en utilisant l'un des deux côtés du pont.
La coupure de la circulation dans les deux sens durant toute la période estivale va entraîner des perturbations pour les usagers. Pour les automobilistes, des déviations seront mises en place pour rejoindre Saint-Max ou Nancy.

Métropole du Grand Nancy - 03 83 91 83 91

VISITES DE QUARTIER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN JUILLET ET SEPTEMBRE



M. le Maire et les élus viennent à votre rencontre de 9h30 à 12h les samedis 1er juillet dans le quartier St-Michel / Mainvaux, 16 septembre dans le quartier Vieux Village, et 23 septembre dans le quartier Trinité / Gambetta.

www.saint-max.fr > agenda

NOUVEAU ! LE GUIDE ÉCO-CITOYEN

DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !



En juin, retrouvez dans votre boîte aux lettres le Guide Éco-Citoyen !
Véritable passeport pour sensibiliser et informer les administrés, ce guide met en lumière la politique de la ville de Saint-Max en matière de transition écologique et solidaire. Il présente les projets publics concernant l'économie environnementale, les projets de sensibilisation et les actions portées par les services de la municipalité. Il regroupe également les gestes à adopter et astuces pour faire des économies et participer, à son échelle, à la préservation de l'environnement.
Nous vous souhaitons une bonne lecture ! *Guide également à disposition en Mairie.*

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ SEREINEMENT



Lors de vos congés d'été, vous pouvez confier la surveillance de votre domicile à la Police Municipale qui effectuera des passages en journée (et en soirée) durant votre absence. Vous pouvez remplir le formulaire en ligne

www.saint-max.fr/tranquillite-vacances/

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32 Avenue Carnot.

Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations - Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépot légal n°648 : Tous droits réservés

Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tèl : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr

Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / www.pefc-france.org







BRADERIE DES COMMERÇANTS
29 mai 2023









APPEL DU 18 JUIN
Belle cérémonie en présence de l'école des porte-drapeaux, sur la Place du Général de Gaulle.

Mise à l'honneur de la Stèle de Walldorf déplacée sur le site



LES 13 ET 14 JUILLET 2023 - SAINT-MAX



FÊTE NATIONALE

Jeudi 13 juillet — Soirée et feu d'artifice

20h30 : Soirée dansante à l'Esplanade du Château
Restauration et buvette à partir de 18h30 par l'ABSM et la Boule Maxoise
22h30 : Feu d'artifice tiré des bords de Meurthe

Vendredi 14 juillet — Cérémonie & pique-nique

11h30 : Commémoration au Monument aux Morts (Esplanade Arnaud Beltrame)
12h30 : Pique-Nique Républicain à l'Esplanade du Château

www.saint-max.fr - 03 83 18 32 38
Château Centre Culturel : 2 avenue Carnot

Ville de Saint-Max

ÉVÉNEMENT

FÊTE NATIONALE À SAINT-MAX LES 13 ET 14 JUILLET 2023 !

Rendez-vous à l'Esplanade du Château le **jeudi 13 juillet** à partir de 20h30.
Le feu d'artifice sera tiré à 22h30 des bords de Meurthe !
Buvette et restauration à partir de 18h30 assurées par l'Association des Bénévoles de Saint-Max et la Boule Maxoise.

Les festivités se poursuivent le **vendredi 14 juillet** avec la cérémonie à 11h30 à l'Esplanade Arnaud Beltrame suivie du pique-nique républicain à l'Esplanade du Château.





Fête des voisins, résidence Artemis - Juin 2023

RAPPEL !

FÊTE DES VOISINS

N'hésitez pas à organiser une fête dans votre immeuble ou dans votre quartier !

La Ville de Saint-Max peut mettre à votre disposition du matériel (tables et bancs) en fonction de la disponibilité de celui-ci.
A l'issue de cette fête, la municipalité vous invite à lui adresser vos photos, elles seront ensuite diffusées dans le bulletin municipal de septembre.
Envoyez vos photos en ligne sur www.saint-max.fr avant le 05/09/2023

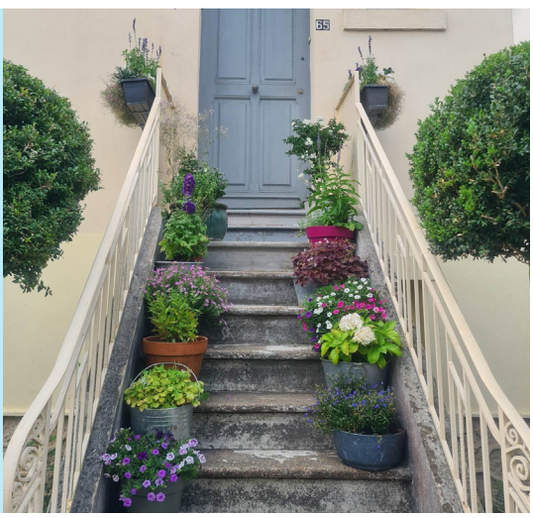
03 83 18 32 38

CONCOURS

MAISONS & BALCONS FLEURIS 2023

Vous êtes Maxois(e) et vous aimez embellir votre maison ou votre immeuble avec vos compositions florales d'été ?
Inscrivez-vous au concours des maisons et balcons fleuris 2023, organisé par la Ville de Saint-Max. Un jury se déplacera à deux occasions durant l'été et établira un palmarès à l'issue de ces deux visites.
Attention, le fleurissement doit être visible depuis la rue.

Inscription en ligne sur www.saint-max.fr ou via le coupon p.13





FORUM SPORTIF ET ASSOCIATIF

Incontournable pour découvrir les activités culturelles, sportives et bénévoles !

Le samedi 9 septembre après-midi, sur la Place de l'Europe et au Foyer Culturel Gérard Léonard, aura lieu le forum sportif et associatif !
Il permet de découvrir et de choisir les activités pratiquées pour l'année à venir. En plus de la présence d'une cinquantaine d'associations, une vingtaine de démonstrations vous seront proposées.
Le forum sportif et associatif est le premier rendez-vous de la rentrée pour les Maxois, c'est aussi le prolongement de la matinée consacrée aux nouveaux Maxois qui leur permet de découvrir la vie associative locale.

Tout le monde s'accorde à dire que c'est le lieu incontournable pour découvrir les activités sportives, culturelles, bénévoles dans différents domaines comme la santé, le jumelage, les petits ou les aînés, avec plus de 50 structures présentes pour cette édition 2023 !
Le public pourra rencontrer, découvrir et discuter avec les acteurs du tissu associatif et sportif pour décider du choix de ses activités à venir.
Pour les familles, c'est l'occasion de réfléchir aux activités pour les enfants ! Musique, sports collectifs ou individuels.

Samedi 9 septembre de 13h30 à 18h sur la Place de l'Europe et au Foyer Culturel Gérard Léonard à Saint-Max. Buvette et petite restauration sur place.

NOUVEAUX MAXOIS !

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS SE DÉROULERA LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023



Matinée de présentation et visite de la ville, suivies d'un repas convivial proposé aux nouveaux arrivants. Les participants pourront ensuite profiter du forum sportif et associatif qui se déroulera l'après-midi.

Inscription en ligne sur www.saint-max.fr ou via le coupon p.15

VIDE GRENIER JEAN XXIII

Le 8 octobre 2023 se tiendra la 16ème édition du vide grenier Jean XXIII organisé par l'Office Municipal des Sports.
De 6h à 18h, venez flaner dans les rues du quartier Jean XXIII.

Bulletin d'incription à télécharger sur www.saint-max.fr

DRESSING DES FILOUS

Vide dressing adultes / enfants, matériel de puériculture, jeux et jouets le **samedi 23 septembre de 9h à 17h** au Foyer Culturel Gérard Léonard.

06 13 41 05 21



Jean-François MIDON
Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

LA FÊTE DU CINÉMA

Pendant 5 jours, du 10 au 14 mai, le cinéma a été mis à l'honneur à Saint-Max : après-midi jeux autour du 7ème art, cinéma pour les seniors de Saint-Max, inauguration festive et des films à 3 euros pendant tout un week-end !
Tout le monde a pu en profiter, la programmation était particulièrement plébiscitée cette année.





Une ouverture en fanfare avec le groupe "Poulidorkestra", et les danseurs des "Mordus de la piste", devant le Cinéma "Le Royal Saint-Max" !
Rendez-vous en mai 2024 pour la prochaine édition.



Catherine VIEUX-MELCHIOR
Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.

CAP SUR L'ÉTÉ CULTUREL



POUR LES PETITS

LA BIBLIOTHÈQUE SORT DU CHÂTEAU POUR DES LECTURES HORS LES MURS

Une heure du conte le 1er juillet à 10h30
Parc du Château - pour les enfants de 3 à 6 ans.

"BIBLIOTHÈQUE EN TERRASSE"

Le jeudi 20 juillet à 14h30 et le jeudi 17 août à 14h30 où des histoires seront lues pour les enfants et des livres mis à disposition pour une lecture en détente sous le soleil.

UN ÉTÉ CULTUREL ET ARTISTIQUE AUX ABORDS DU CHÂTEAU

Deux ateliers d'initiation à l'aquarelle, animés par Frédérique Ravet au bord de l'eau pour les enfants de 7 à 11 ans, sont prévus **le mercredi 5 juillet ou le mercredi 12 juillet à 14h30.**

Inscription aux activités au 03 83 33 28 42

AUTOUR DU LIVRE

BRADERIE DE LIVRES

Du 11 au 29 juillet

La braderie annuelle se déroulera à la bibliothèque de Saint-Max.
2 € les 10 livres.

Bibliothèque (2 avenue Carnot)

ARTS PLASTIQUES

Du 22 au 26 août de 14h30 à 17h

Dans le cadre de la Fabrique du livre proposé par Interbibly, une résidence d'auteur est prévue à la bibliothèque à la fin du mois d'août.



Le Pôle Culture a choisi l'artiste Sandra Poirot-Chérif. Parfois autrice, parfois illustratrice, elle aime raconter les minuscules et les immenses bonheurs, les événements du quotidien, les petits et grands moments de la vie, ce qui nous fait vibrer, ce qui nous fait nous sentir vivants.

Sandra Poirot-Chérif sera aussi présente à l'accueil des Loisirs de la Ville de Saint-Max pour créer des décorations, dans le cadre du Salon du Livre 2023, avec les enfants du centre.

Esplanade du Château
2 avenue Carnot

Inscription aux activités au 03 83 33 28 42

EXPOSITIONS

LES SCULPTURES DE MARIE

Du 4 au 20 juillet

Exposition de sculptures en argile avec pour thème l'Afrique et autres curiosités !

Bibliothèque (2 avenue Carnot)



MÉMOIRES DE SAINT-MAX

Du 21 septembre au 2 octobre.

Salons Garnier (2 avenue Carnot)

ARTS MAXOIS

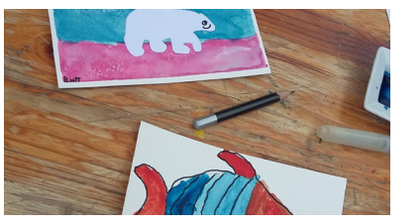
Du 12 au 22 octobre.

Salons Garnier (2 avenue Carnot)

INFO PRATIQUE

FERMETURE de la bibliothèque du **1 au 15 août** 2023.
Réouverture le 16 août à 10h.

"INVITATION AU VOYAGE !" LE CONCOURS DE DESSIN



La bibliothèque de Saint-Max propose, du **1er septembre au 1er octobre**, un concours de dessin pour les écoles de Saint-Max et les enfants inscrits à la médiathèque. Les enfants peuvent utiliser plusieurs formes : dessin, maquette, sculpture, photographie. La thématique est "Invitation au voyage".
Les plus beaux projets seront exposés à la médiathèque de Saint-Max pendant le salon du livre.

Règlement et bulletin de participation bientôt disponibles sur www.saint-max.fr.

LE RETOUR DU LIVRE SUR LA PLACE DÉCENTRALISÉ



Le Livre sur la Place se décentralise dans le quartier Saint Michel Jéricho : Une semaine de rentrée bien remplie avec la rencontre de l'autrice Anne Didier, pour les classes primaires, lectures dans les parcs, spectacles et animations pour tous les âges !

Le docteur François Bourgognon sera présent pour présenter son dernier livre "Nuances" **le jeudi 7 septembre à 18h** dans les Salons Garnier au Château. François Bourgognan est psychiatre, conférencier et auteur. Sa conférence avait été très appréciée lors du salon du livre 2022. Réservez votre semaine !

Programme à venir sur www.saint-max.fr.





VOYAGES SENIORS

200 Seniors ont pu partir à la (re)découverte du patrimoine de notre région avec un voyage dynamique au Haut Koenigsbourg et à la Montagne des singes, et un voyage calme direction la Maison de la Mirabelle et le Château de Lunéville.

Chaque année, le Pôle Seniors organise 2 voyages durant la première quinzaine de juin. Moyennant une petite participation, les maxois de 66 ans et plus peuvent accéder à un voyage dynamique et un voyage calme tout compris : le transport, la restauration et les visites dans des lieux atypiques du Grand Est.
Si vous avez 66 ans ou plus, le Pôle Seniors vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Un bon moment de convivialité pour nos aînés, partagé avec les élus de la municipalité, et le soleil au rendez-vous !



Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées

HANDIRIDE

Dimanche 17 Septembre à partir de 8h30



À moto ou en voiture de collection, les personnes handicapées peuvent participer à une balade d'environ 50 km grâce à Handiride !
Handiride est organisé par l'OMPH (Office Municipal Passerelle Handicap). Cette 11ème édition se tiendra le **dimanche 17 septembre à partir de 8h30** sur la Place de l'Europe.

Programme sur www.saint-max.fr

Vous avez un véhicule de collection et souhaitez participer à la manifestation ? Inscrivez-vous au Pôle Seniors avant le mercredi 13 Septembre 2023 !

APPEL À BÉNÉVOLES !

L'Office Municipal Passerelle Handicap est à la recherche de bénévoles pour rejoindre son équipe ! Si vous aussi vous êtes sensible à la cause du handicap et souhaitez agir, devenez bénévole !
Contactez la présidente de l'OMPH, Mme Josiane Merlette au 06 68 75 26 49 ou omph.josiane.merlette@orange.fr

LA RENTRÉE DE LA CARTE PART'ÂGES

INSCRIPTIONS DU 11 AU 22 SEPTEMBRE

La brochure 2023/2024 sera disponible à partir du samedi 9 Septembre au stand de la Carte Part'Âges lors du Forum des associations, et à partir du 11 septembre au Pôle Seniors.

Activités sportives, artistiques, avantages auprès des commerçants partenaires, manifestations, salles de quartier...

SAINT-MAX ENCORE PLUS BELLE ET PLUS TRANQUILLE

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



www.saint-max.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

LES JOURS DE COLLECTE :
> Le **jeudi** uniquement pour les **ordures ménagères**,
> Le **mardi** pour les **écosacs**.

Les ordures ménagères doivent être déposées à partir de 19h00, la veille du ramassage prévu. En cas de non ramassage (heure dépassée, problème technique) elles ne doivent pas rester sur le trottoir. Le non respect de ces règles sera verbalisé.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs est à la charge de l'occupant (propriétaire ou locataire).
Cela comprend :
> Le désherbage ;
> Le nettoyage des feuilles ou des déchets ;
> Le déneigement et le dégagement du verglas ;
> L'épandage de sel ou de sable par temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les risques de chute.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les incivilités n'ont pas uniquement lieu dans la rue et vous pouvez parfois involontairement occasionner des gênes à votre voisinage. Voici quelques règles qui permettent de mieux vivre ensemble.

Le brûlage d'herbe et autres végétaux est rigoureusement interdit tant pour la gêne que cela peut provoquer dans votre voisinage que pour le risque lié à la propagation d'un incendie.

Merci de déposer vos déchets verts dans votre composteur ou en déchetterie où ils seront traités et valorisés sans nuisance et en toute sécurité.

HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux en extérieur et en intérieur peuvent être gênants. L'utilisation d'engins bruyants est autorisée :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

NUMÉROS PRATIQUES

Police Secours : 17
Poste de Police Nationale de Saint-Max : 03 83 20 58 42
Police Municipale : 03 83 18 28 89
Mairie : 03 83 18 32 32

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La limitation de vitesse à respecter en fonction des conditions de circulation en agglomération est de 50 km/h.
Il existe également dans Saint-Max, des zones limitées à 30 km/h et des zones "de rencontre" limitées à 20 km/h : véhicules à moteur, cyclistes et piétons sont invités à cohabiter dans le respect des uns et des autres.

CONTRÔLES DE VITESSE

Des contrôles de vitesse sont régulièrement réalisés dans l'ensemble du territoire communal par les forces de Police Municipale et Police Nationale. Ces contrôles existent pour la sécurité de tous : pour ne pas qu'ils deviennent un désagrément, il vous suffit de respecter les limitations de vitesse !

PROTECTION DE VOTRE DOMICILE

En cas d'absence durable
Prévenez une personne de confiance de votre entourage qui pourra également relever votre courrier et donner l'illusion que votre domicile est habité.

Opération Tranquillité Vacances
À votre demande, la Police Municipale peut surveiller gratuitement votre propriété en votre absence, et ce, tout au long de l'année !
Rendez-vous sur le site www.saint-max.fr rubrique "Votre Ville" > Sécurité pour remplir le formulaire en ligne ou rendez-vous directement au poste de Police Municipale situé au parc de l'Hôtel de Ville les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 10h ou sur rendez-vous au 03 83 18 28 89.

CAMBRIOLAGE

Si vous êtes victime d'un cambriolage : prévenez immédiatement la Police Nationale en composant le 17 et ne prenez aucun risque inconsidéré.
Ne touchez à aucun objet et interdisez l'accès aux lieux. Une fois les constatations effectuées, il est primordial de déposer plainte. Faites opposition auprès de votre banque et déclarez le vol à votre société d'asurance.

LES ZONES BLEUES À SAINT-MAX



LIMITÉ À 30 MIN.
> Devant la Mairie
(32, av. Carnot)

LIMITÉ À 1H
> Devant l'Hôtel de Ville
> Place Barrois
> 16 > 22 av. Carnot

LIMITÉ À 2H
> Parking du Château

LIMITÉ À 2H30
> Parking Carnot
(derrière la résidence ARTEMIS au 27 av. Carnot).
> Parking allée Jean Martin



Utilisez un disque de stationnement
(mis à disposition en Mairie).



Des caméras de vidéo-protection, judicieusement installées dans la commune pour votre sécurité, viennent renforcer l'efficacité de la Police Municipale.

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

La police municipale, par une présence de proximité sur la voie publique, permet de prévenir et constater les incivilités en tous genres : nuisances sonores, déjections animales, non respect des conditions de dépôt des ordures, chiens non tenus en laisse...

N'hésitez pas à signaler tout problème dont vous auriez été témoin.

CONSEILS UTILES !

> Fermez et verrouillez votre habitation même si vous vous absentez seulement quelques instants.
> Ne signalez pas votre absence à un inconnu (démarchage téléphonique ou autre.....) ;
Si vous habitez en immeuble vérifiez toujours l'identité de la personne qui sonne et n'ouvrez pas systématiquement.
> Ne laissez pas vos clefs sous le paillasson, dans la boite aux lettres, dans le pot de fleurs, confiez les plutôt à une personne de confiance ;
> Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or ou de bijoux chez vous ;
> N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clefs ;
> Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous ;
> Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres ;
> En cas d'absence, sollicitez votre entourage, vos voisins ;
> Signalez vos absences prolongées auprès de la Police Municipale ;
> Signalez à la Police Municipale toute présence suspecte dans votre quartier (démarcheurs, voiture qui passe plusieurs fois.....essayez de noter un maximum d'informations).

VILLE de Saint-Max

Concours

Maisons & balcons fleuris 2023

Inscription avant le 14 juillet 2023 en ligne sur www.saint-max.fr > Actualités
Bulletin d'inscription à retourner en Mairie ou par mail
32 Av. Carnot à Saint-Max | contact@mairie-saint-max.fr
03 83 18 32 38 | saint-max.fr



VILLE de Saint-Max

Inscription en ligne sur www.saint-max.fr ou via le bulletin d'inscription.
03 83 18 32 36 - contact@mairie-saint-max.fr

Bulletin d'inscription

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXOIS SE DÉROULERA LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

Rendez-vous à 9h45 à l'Espace Victor Hugo (rue Victor Hugo à Saint-Max)

Durant cette matinée, une présentation et une visite de la ville suivies d'un repas convivial vous seront proposées. L'après-midi, l'accès au Forum Sportif et Associatif vous permettra de découvrir les différentes associations de la commune. La Ville met en place un service de garderie gratuit pour les enfants de 3 à 12 ans, de 9h45 à 12h00.

MME

Nom : _____ Prénom : _____

M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Tél : _____

☐ participera(ont) à la Journée d'Accueil des Nouveaux Maxois

☐ assistera(ont) au buffet ☐ n'assistera(ont) pas au buffet

Nombre d'enfants participants : _____

Âge des enfants :_____

☐ souhaite bénéficier du service garderie pour enfant

Nombre d'enfant(s) :_____



Inscriptions en ligne sur www.saint-max.fr > actualités ou en retournant le coupon ci-dessus en mairie avant le 1er septembre prochain à :
Mairie de Saint-Max 32, Avenue Carnot - 54130 Saint-Max ou en téléphonant au 03 83 18 32 36 ou par mail à contact@mairie-saint-max.fr

Bulletin d'inscription au concours 2023

Vous êtes Maxois(e) et vous aimez embellir votre maison ou votre immeuble avec vos compositions florales d'été ? Inscrivez-vous au concours des maisons et balcons fleuris 2023 organisé par la Ville de Saint-Max. Un jury se déplacera à deux occasions durant l'été et établira un palmarès à l'issue de ces deux visites.

Attention, le fleurissement doit être visible depuis la rue.

Nom :_____ Prénom :_____

Adresse :_____

_ _____ Tél : _____

(Merci de préciser dans quelle catégorie vous souhaitez participer à ce concours et l'emplacement de la composition en cas de localisation difficile).

☐ maison avec jardin
☐ maison avec balcon et/ou terrasse
☐ façade de maison
☐ immeuble collectif
☐ autres (précisez) _____

Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant le 14 juillet 2023 en ligne sur www.saint-max.fr ou en retournant ce coupon à la Mairie de Saint-Max au 32 Avenue Carnot 54130 Saint-Max.

AIDE À L'ÉNERGIE

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement, la Métropole du Grand Nancy met en place des aides aux factures d'énergie

La Métropole vous aide ! Le Fonds de Solidarité Logement accorde des aides financières. Il finance des accompagnements aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement, dont celles de l'énergie.

POUR QUI ?

Les conditions pour bénéficier d'une aide financière aux impayés des factures d'énergie :

1. Résider au sein du territoire de la Métropole du Grand Nancy ;
2. Avoir des ressources inférieures au seuil de pauvreté :
- 1 102 €/mois pour une personne seule ;
- 1 437 €/mois pour un couple avec un enfant ;
- 2 314 €/mois pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

3. Avoir un impayé de facture auprès d'un fournisseur d'énergie ;
4. Ne pas avoir été aidé depuis un an sur ce fonds

FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT

Comment en bénéficier ?

Pour savoir si vous êtes éligible à l'aide du FSL, vous pouvez contacter le Service Solidarité Logement de la Métropole du Grand Nancy.

Si vous êtes déjà accompagné par un travailleur social (CCAS, MDS, association...), parlez-lui en, il pourra vous renseigner.

03 54 40 67 77 - service-solidarite-logement@grandnancy.eu



FERMETURE DE VETIMAX

Après une braderie d'été réussie, la friperie solidaire VetiMax sera ouverte jusqu'au 25 juillet et fermée ensuite jusqu'au 15 août ! De retour le 22 août pour dénicher vêtements, accessoires et chaussures à petit prix, pour petits et grands !

2 Rue de la Noue
Bâtiment Les Oliviers.
Ouvert les mardis de 14h à 17h



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



Marie-Josée DAVANZO, adjointe au Maire, Emeline NESME, conseillère municipale, M. le Maire, Stéphane PERNOT, conseiller municipal, Hadjira TALEB, Maman médaillée, Céline LALLEMENT, conseillère municipale, Anne-Frédérique BOURAZZA, maman médaillée, Marie-Line RUBINI, conseillère municipale et Nathalie MILLEY , conseillère municipale.

M. le Maire a mis à l'honneur 2 mamans le 3 juin dernier, veille de la fête des mères, en leur remettant la médaille de la famille.

La médaille de l'enfance et des familles est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Cette année, à Saint-Max, elle a été décernée à Hadjira Taleb (9 enfants) et Anne-Frédérique Bourazza (4 enfants).

La famille et ses valeurs étaient au cœur de cette cérémonie qui avait pour objet de mettre à l'honneur la personnalité et le travail de ces deux mamans.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2124

LES BÉNÉVOLES, DES HÉROS MÉCONNUS QUI SAUVENT DES VIES GRÂCE AU DON DU SANG



Sensibilisation à l'école Paul Levy avec Marie-Line Rubini, conseillère municipale déléguée à la Santé, Martine Bouhet, Présidente de la fédération Grand Est des Donneurs de Sang , Michelle et Muriel, bénévoles de l'association des donneurs de sang de Saint-Max.

En France, le don du sang est essentiel pour sauver des vies, et derrière cette noble cause se trouvent des héros méconnus : les bénévoles. Ces hommes et ces femmes dévoués consacrent leur temps, leur énergie et leur passion pour faciliter la collecte de sang et garantir un approvisionnement constant.

En effet, la demande de sang en France est en constante augmentation. Les accidents de la route, les interventions chirurgicales, les traitements contre le cancer et de nombreuses autres situations médicales nécessitent une transfusion sanguine régulière. Malheureusement, les stocks de sang sont souvent insuffisants pour répondre à cette demande croissante. C'est là que les bénévoles entrent en jeu.

Ces héros anonymes offrent généreusement leur temps et leur soutien. Ils aident à l'accueil des donneurs, les accompagnent tout au long du processus de don et veillent à leur bien-être. Ils sont là pour rassurer, écouter et donner des informations précieuses. Grâce à leur présence bienveillante, ils contribuent à rendre l'expérience du don de sang aussi confortable et positive que possible.

À Saint-Max, nous avons la chance de disposer d'une équipe de bénévoles réunie au sein d'une association présidée par Noëlle Colin. A l'occasion du 40ème anniversaire de l'association, une délégation est allée à la rencontre des écoliers de Saint-Max pour les sensibiliser à cette action dès le plus jeune âge. L'occasion également de leur remettre un petit cahier pédagogique pour leur permettre de passer le message aux adultes qu'ils côtoient, puisque le don du sang n'est possible qu'à partir de la majorité.

CHAQUE ANNÉE, QUATRE COLLECTES SONT ORGANISÉES AU FOYER CULTUREL DE SAINT-MAX, LA PROCHAINE AURA LIEU LE JEUDI 29 JUIN.

Les dates vous sont communiquées via notre site Internet et sur les panneaux lumineux d'information. Il est également possible de se rendre toute l'année à la Maison du don du sang, boulevard Lobau à Nancy.

Votre contribution peut aider à rétablir l'espoir chez ceux qui luttent contre la maladie ou qui ont été victimes d'un accident. N'oubliez pas que le don de sang est sûr, indolore et anonyme. Vous serez accueilli chaleureusement par des bénévoles dévoués.

L'ÉTÉ SERA CHAUD POUR TOUS !

Les risques pour votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes !
Pendant les fortes chaleurs. Protégez-vous.

> Restez au frais ;
> Buvez de l'eau ;
> Evitez l'alcool ;
> Mangez en quantité suffisante ;
> Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit ;
> Mouillez-vous le corps ;
> Donnez et prenez des nouvelles de vos proches ;
> Préférez des activités sans efforts ;
> En cas de malaise, appelez le 15.





Marie-Line RUBINI
Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.

UN NOUVEAU COMPOSTEUR PARTAGÉ AU PARC JEAN XXIII

Les composteurs installés dans les espaces verts de sa résidence permettent de composter avec ses voisins.
Le compostage partagé peut aussi se pratiquer à l'échelle d'un quartier ou dans un espace public. Cela crée un lieu convivial, favorisant les échanges et les rencontres.

Suite au succès de l'installation du composteur du parking Mainvaux et d'autres dans les résidences privées, et à la demande des riverains, un nouveau a été installé dans le Parc Jean XXIII.
Ce site permettra aux habitants de venir déposer leurs biodéchets qui seront réutilisés par la collectivité ou les habitants eux-mêmes.

Dans le parc se trouvent trois bacs fermés avec des cadenas, dont le code a été communiqué aux utilisateurs.
L'un sert de réserve de matières sèches, l'autre pour les apports en déchets de cuisine, et le dernier à la maturation.
Le mélange des deux, matières humides et sèches, est essentiel pour un bon compost !



L'inauguration du composteur Jean XXIII s'est déroulée le 16 juin avec une présentation et une explication de l'utilisation par les maîtres composteurs de la Métropole. Les personnes qui le souhaitaient sont reparties avec leur boisseau (petit récipient qui sert uniquement à stocker les déchets alimentaires avant d'aller les déposer dans le composteur).

Une mise en œuvre accompagnée :

La Métropole du Grand Nancy accompagne le porteur de projet (bailleur, syndic,association) et les référents à chaque étape de la création de leur site de compostage partagé. L'accompagnement comprend des conseils à la conception du site, ou lors de la mobilisation des habitants, mais aussi la formation des référents, par un soutien technique, et par la sensibilisation et le suivi des utilisateurs pendant un cycle de compostage (un an).

03 83 91 83 56 - dechets@grandnancy.eu



"PLUS BELLE LA VILLE !"

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Le nettoyage effectif doit être effectué par le propriétaire ou locataire du logement. Il s'agit des missions suivantes :

> Le **nettoyage**, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
> Le **désherbage** : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
> Le **balayage** et le **ramassage** des feuilles, des brindilles et des saletés ;
> Le **déneigement**, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux ;
> Le **retrait du verglas** qui peut passer par des actions de prévention comme salage, sablage ou mise en place de sciure.

Si le trottoir est dégradé et risque d'engendrer des accidents, signalez-le à la Mairie rapidement pour éviter tout incident.



Laurent SANTOS
Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.





SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

24 mai 2023







FÊTE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

26 mai 2023







Ô COMME 3 POMMES

Sortie de fin d'année à la ferme du GAEC du Prarupt à Saulxures

UNE JOURNÉE DES SÉCURITÉS POUR LES CM DE LA VILLE

En mai, toutes les classes de CM1 et CM2 des écoles ont participé à la journée des sécurités, organisée par le pôle des Affaires Scolaires et la Police Municipale.





L'objectif de la journée est d'apprendre de façon ludique à se déplacer à pied ou à vélo, en toute sécurité dans la ville. La demi-journée s'est déroulée en deux étapes avec une partie pratique et une partie théorique.
La Police Municipale a organisé un parcours d'obstacles sur la Place de l'Europe. Il s'agissait d'une mise en situation de la circulation avec l'installation de stops et de feux tricolores, de manière à savoir respecter les règles simples mais importantes du code de la route. La Police a également organisé un examen du code de la route, adapté aux élèves, avec un questionnaire.

Des ateliers de prestataires externes !

Les élèves ont découvert les partenaires présents pour l'occasion : le **réseau Stan**, avec son jeu de l'oie autour des bonnes pratiques de déplacement en transport en commun, la **Maison du Vélo** avec un quizz ludique, l'association **Dynamo** a fait tester ses vélos fous, **l'ALNAS, O2, et Nancy Défib** étaient présents pour la prévention et sensibiliser aux premiers secours et risques domestiques, **Sodexo**, prestataire de la restauration scolaire, a proposé un atelier "pédale pour faire ton smoothie ! " , les infirmières de l'**IFSI** et la **ligue contre le cancer** ont animé des ateliers d'initiation sur l'addiction des écrans. Pour clôturer cette journée, quelques enfants ont été qualifiés pour un challenge avec les communes voisines et leur Police Municipale.



Béatrice BAUER
Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

NOUVEAU AU PÉRISCOLAIRE !

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE LA NATURE À LA RENTRÉE



La Ville de Saint-Max propose aux jeunes de 7 à 10 ans de participer aux "Écoles Municipales". Pendant le temps périscolaire et sous forme de stage d'un trimestre, les jeunes peuvent découvrir diverses activités encadrées par des passionnés !
En plus de la cuisine, de l'art et de la danse, une nouvelle activité verra le jour à la rentrée : L'**École Municipale de la Nature** !
Ce stage permet aux enfants de se connecter avec la nature en jardinant au rythme des saisons. Des ateliers bricolages seront aussi au programme. Les participants pourront se créer un univers autour de la nature (construction de maisons à hérissons, nichoirs, "land'art"...).

École Municipale de la Nature :
Du 27 septembre au 20 décembre, les mercredis de 9h30 à 12h.
Ouverture des inscriptions le 4 septembre 2023 sur le Kiosque Famille, kids@mairie-saint-max.fr.

LES JEUNES MAXOIS SOLIDAIRES !

Poupées solidaires pour l'UNICEF avec l'OMSI

50 enfants du périscolaire Paul Levy ont réalisé des poupées UNICEF Frimousse avec l'aide de Marie-Elizabeth Chretiennot, présidente de l'Office Municipal Solidarité Intergénérationnelle et, par ailleurs, très bonne couturière !

Les enfants ont été sensibilisés à la solidarité et aux droits de la Convention Internationale des Droits des Enfants, et plus particulièrement au droit à l'identité, qui stipule que l'enfant a le droit d'avoir un nom dès la naissance, que ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement mais aussi au droit à l'éducation et à la santé.



Cette opération a été réalisée dans le cadre du partenariat de la Ville avec l'UNICEF au titre de "Ville amie des enfants".

Un partenariat avec UNICEF

Ces poupées mettent en avant le droit à l'identité qui donne le droit d'exister en tant qu'individu appartenant à une société. Il peut aussi être protégé contre les abus et bénéficier de ses droits, comme par exemple, aller à l'école. Chaque poupée a eu droit à son prénom, son nom et à sa nationalité.

L'objectif de cette opération est d'une part, de revendre les poupées au bénéfice de l'UNICEF et d'autre part, de sensibiliser les jeunes Maxois à la solidarité et au partage. La collecte servira à la vaccination des enfants du monde.

Office Municipal Solidarité Intergénérationnelle : 06 50 97 97 60



Correspondance avec un orphelinat au Bénin

Mis en place pendant le Périscolaire Clémenceau/Paul Lévy, les enfants ont écrit des lettres en se présentant, illustrées de photos de notre région. Ils ont pu évoquer leur quotidien et poser des questions à leurs futurs correspondants pour apprendre à les connaître. Soutenus par l'Association AMIS D'GENS, représentée par les étudiants en médecine, les correspondants sont des enfants de l'orphelinat de La Providence à Lokossa au Bénin.

Une collecte de fournitures scolaires, de produits d'hygiène et de jouets a été réalisée par la même occasion. L'Association AMIS D'GENS est venue présenter ses activités et les actions entreprises auprès de l'Orphelinat de la Providence, des Centres de Santé et de la mairie de la ville de Lokossa.

ÉVÉNEMENT



Au programme : Home Ball, Poursuite Ball, Kan Jam, Aqua Run, Bad'Oie, Cup-Pong, Water Gun et Boccia !

MAXI SPORT

FORMEZ VOTRE ÉQUIPE DE 2 PERSONNES POUR LE DIMANCHE 2 JUILLET

Le mini raid familial Maxi Sport accueille à chaque édition plus d'une centaine d'équipes tout au long de la journée.

Formez votre équipe de choc pour le dimanche 2 juillet et participez aux différentes épreuves sportives pour remporter le trophée !

Les équipes mixtes peuvent être composées à partir des catégories suivantes :

> Enfants (6 à 11 ans) ;
> Ados (12 à 16 ans) ;
> Adultes (17 à 64 ans) ;
> Seniors (+ 65 ans).

La remise des prix se fera aux alentours de 17h30 : si l'équipe n'est pas présente lors de cette remise, le prix revient à l'équipe suivante, par ordre de classement.

Buvette et restauration sur place par la Boule Maxoise.

Inscription en ligne sur www.saint-max.fr



PLAGE DES 2 RIVES

Cet été, la ville se Saint-Max propose des animations sportives et culturelles à l'Esplanade du Château, dans le cadre de la **plage des 2 rives** : Zumba avec les Mordus de la Piste, Carrom avec la championne de France, jeux d'échecs, bibliothèque en terrasse, ateliers aquarelle *(cf p.8)*, tennis de table... et vous pourrez bénéficier des aménagements estivaux, fabriqués par les chantiers jeunes, pour profiter du beau temps dans un cadre verdoyant, au bord de l'eau.

Bel été à tous !

www.grandnancy.eu/sortir-decouvrir/la-plage-des-deux-rives/agenda-des-2-rives



Francis LADENT
Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.



PROGRAMME JEUNESSE DE L'ÉTÉ

Accueil de loisirs, activités jeunesse, chantiers jeunes

Les **activités jeunesse** de l'été sont prévues du 10 juillet au 30 août 2023. Au programme : LudoMax, randonnées, olympiades, sports collectifs et individuels, sports nautiques , soirées etc...

L'**accueil de loisirs** sera ouvert du 10 juillet au 1er septembre.

Les **chantiers jeunes** (14 / 18 ans) sont prévus entre le 17 juillet et le 24 août pendant 4 périodes de chantiers au choix.

Programme et inscription sur www.saint-max.fr > jeunesse et sports

TRIBUNE LIBRE

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

La mobilité est une des missions de la Métropole du Grand Nancy, qui décide en lien avec les élus des 20 Communes qui la composent. Pour autant, il y a une majorité qui l'emporte.
Comme sous l'ancienne mandature, je ne suis parfois pas d'accord avec certains projets ou certains choix et je le fais savoir, j'attends du Président et de la majorité une écoute et une attention particulière aux souhaits de la Ville de Saint-Max, qui s'inscrivent néanmoins dans un projet collectif de Métropole
Par exemple, le remplacement du tram par le trolley, par exemple la piste cyclable sur la VEBE, pour lesquels j'ai exprimé plusieurs fois mon désaccord.
Malgré tout, je dois composer pour ne pas bloquer les dossiers et en tant que Vice-Président je me suis engagé à voter le budget même si les orientations proposées ne me conviennent pas toujours.

Pour autant, s'agissant du dossier mobilités, je suis surpris de voir les travaux d'envergure pour mettre en place un trolley dont la pérennité n'est pas acquise. Que dire des travaux actuels dans Nancy, pénalisant une bonne partie des commerçants et des usagers, et des trajets actuels des bus de substitution ?
J'ai pris la ligne A un matin en partant de la place Barrois, alors que tout était fluide, 1 H 20 pour arriver à Brabois.. avec des tours et des détours. J'ai communiqué avec les usagers, ce n'est pas simple pour eux. Beaucoup abandonnent la partie et modifient leurs itinéraires, reprennent la voiture, avec les embouteillages que cela provoque également dans une circulation contrainte.
Pourvu que le résultat en vaille la chandelle.. Nous verrons bien ?
Il en est de même de la passerelle que nous attendons depuis longtemps, qui pourrait relier le quartier politique de la ville (QPV) Saint-Michel/Jéricho à celui des grands Moulins. Je l'ai déjà dit, en matière de mobilités, cette idée plébiscitée par tous a vraiment du sens, d'autant que et nous venons de le savoir, la géographie prioritaire des QPV peut être maintenue à l'identique sur notre commune ce qui est une bonne nouvelle et peut faciliter certaines démarches administratives et structurantes.

J'attends le Président de la Métropole à notre revue de projet du 28 Juin, afin de lui montrer également tout le bienfait qui avait été pensé avec l'élaboration d'un grand parking arboré et lieu de vie pour les Maxois en plein centre ville, projet qui avait été adopté par les élus, les Maxois et la Métropole en 2018 et 2019. Alors qu'en est-il ? La continuité républicaine doit être respectée à mon sens.
Nous en profiterons pour lui faire visiter le chemin des Coteaux qui attend une poursuite du projet, dans un cadre environnemental adapté, montrer également au Président l'idée des jardins partagés tant avec l'association du Clos gourmand que ce qui va être fait dans le secteur du Chenil, et nous prendrons également les idées et demandes de quelques associations et entreprises locales.
A ce sujet, je regrette le départ de Cartamundi (ex France Cartes) dans les conditions évoquées récemment dans la presse, et je souhaite que les intérêts des salariés soient respectés, comme l'ont été les intérêts de l'entreprise.
Je crois fermement qu'il y a du travail et de la place pour tout un chacun. A suivre, et je reste à disposition ainsi que mes élus pour vous entendre et vous écouter.
A bientôt sur le terrain comme toujours, et d'ici là, bel été ! profitez des fêtes des voisins et des visites de quartier pour bien vivre ensemble !

Eric Pensalfini – 06 34 62 34 97
La liste « @venir Saint-Max Ensemble » (majorité municipale)

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les Commissions Municipales

Comme dans de nombreuses communes, les commissions municipales à Saint Max sont des organes consultatifs chargés d'étudier et de préparer les décisions qui seront prises par le conseil municipal. Elles permettent d'approfondir les sujets liés à la gestion de la commune et de formuler des avis et des recommandations sur différentes thématiques. Les commissions municipales sont composées de conseillers de la majorité désignés par le maire ainsi que des conseillers de l'opposition. Chaque commission municipale a un domaine de compétences, entre autres à Saint Max : Travaux, urbanisme, environnement et transition écologique - Habitat, politique de la ville - Séniors et inter génération, personnes handicapées – Cohésion sociale, solidarité - Affaires sociales, activités et loisirs périscolaires - Sports, manifestations sportives - Finances, développement économique, emploi, fêtes et animations - Action culturelle et événements culturels – CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
Ces commissions ne prennent pas de décisions. Leurs avis et recommandations sont transmis au conseil municipal qui est l'organe décisionnel.
En parallèle, des instances existent sur certaines communes comme à Saint Max : "conseil des sages", organe consultatif composé de citoyens non élus qui apportent leur expérience (à Saint-Max : "Maxois pour tous"), le Conseil Municipal des enfants (CMJ), lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.
Les Elections Senatorales 2023
Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023. A Saint Max, tout le conseil municipal (29 personnes) est appelé à voter.
En effet, le sénat est renouvelé au scrutin indirect par moitié des membres, c'est la chambre haute du Parlement français. Cette année la Meurthe-et-Moselle est concernée. Les sénateurs sont chargés de représenter les intérêts des différentes régions et de défendre les droits des citoyens. Le rôle du sénat dans l'élaboration des lois et dans la prise de décisions stratégiques donne à l'élection une importance particulière.
Contrairement aux législatives où les citoyens votent directement pour leurs députés, il s'agit d'un système indirect : aux élections sénatoriales, ce sont les "grands électeurs" qui sont appelés à voter, à savoir principalement les élus locaux : conseillers municipaux, conseillers départe¬mentaux, conseillers régionaux et députés.

L'été est à notre porte, nous vous souhaitons de profiter de ce temps de repos et de détente. Les infra structures communales et celles de la Métropole (Plage des Deux Rives) nous offrent la possibilité de vivre des moments familiaux, ne nous en privons pas !

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de proposer, de partager. Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur http://saint-max-autrement.fr/

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr
Vos élus : Christine Minery et David Boivin

Pour information, cette tribune est transmise le 5 juin 2023 pour parution fin juin.

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

La Métropole du Grand Nancy a décidé de fermer à la circulation le Pont d'Essey (près du Château, Centre Culturel) pendant les 2 mois d'été et de vacances scolaires, afin de limiter la gêne aux usagers, ceci pour faciliter les travaux nécessaires à la mise en circulation du futur trolley. Le passage piéton côté Château sera conservé. Les trajets des bus de substitution seront modifiés, il y a plus d'infos sur le site internet de la Métropole. L'équipe municipale sera extrêmement vigilante pour que les Maxois ne soient pas trop pénalisés par ces dispositions. Ils le seront – pour autant les travaux doivent se faire, mais nous espérons que les décisions prises le seront pour le bien de tous. Pas facile d'aller à Nancy en ce moment... Je reçois prochainement le Président de la Métropole avec quelques vice-présidents pour expliquer nos projets et défendre les intérêts de la ville de Saint-Max

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alix, Philippe, Georges FLUGEL, le 26 avril 2023

Hael KIM, le 29 avril 2023

Lya, Marie, Véronique LEROY, le 12 mai 2023

Baptiste BAGNAUD, le 13 mai 2023

Alban BAGNAUD, le 13 mai 2023

Saraï-Luna, Magnoudewa BOKOBANA, le 16 mai 2023

Derman YILDIRIM, le 25 mai 2023

MARIAGES

Marco DANESE et Valeria BOCANCEA, le 20 mai 2023

Pascal BOSSER et Gaelle REDONDO, le 27 mai 2023

Johan MEILENDER et Sabine DUREZ, le 27 mai 2023

Xavier HAYOTTE et Sylvie DUBOIS, le 27 mai 2023

Alexandre ROUGETET et Sandra MARTINS, le 10 juin 2023

David WINDELS et Laura STERNBERGER, le 17 juin 2023

DÉCÈS

Christiane, Marie-Thérèse BRICE née LAURAIN, le 17 février 2023

Pierre GEORGES, le 25 avril 2023

Mohand, Ouidir MOURI, le 27 avril 2023

Ginette, Lucienne MEZIERES née VEINNER, le 30 avril 2023

Yvonne, Louise MOSER née DIDON, le 30 avril 2023

Marie-Madeleine MARESTANG, le 01 mai 2023

Colette, Marguerite SIMON née KAUFFMANN, le 03 mai 2023

Alejandro GUERNER ARAUJO, le 10 mai 2023

Monique, Swuina MUSTAPHA, le 12 mai 2023

Régine, Henriette, Marceline SOLDNER née PIERROT, le 16 mai 2023

Suzanne, Mathilde SITTLER née MILLET, le 16 mai 2023

Etienne, Alexandre GUERRE, le 20 mai 2023

Jessica, Laurence, Colette GEORGES, le 20 mai 2023

Cécile, Marie, Henriette BERTIN née STREF, le 24 mai 2023

Germaine, Emilie MEREGNANI née KOSCHER, le 29 mai 2023

Marcelle, Madeleine CONTAL née JEAN, le 30 mai 2023

Dominique ROSSI, le 02 juin 2023

Jeannine, Marie, Albertine PIERRONNET née BODA, 02 juin 2023

Claude, Henri, Louis RENARD, le 05 juin 2023

Geneviève, Marie, Louise SERRIÈRE née MEUNIER, le 07 juin 2023

Une Newsletter pour recevoir l'agenda des manifestations sur votre boîte mail !

La Newsletter est envoyée 1 à 2 fois par mois à ses abonnés par le biais d'un mail. Elle regroupe les animations et manifestations qui se déroulent à Saint-Max. Les bulletins d'inscription (ex. Concours Maisons et Balcons Fleuris) et formulaires de participation (ex : budget participatif) sont également envoyés.
Vous pouvez vous désinscrire à n'importe quel moment !
Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville www.saint-max.fr tout en bas de la page d'accueil !



3092 MERCIS

REJOIGNEZ LA PAGE
facebook
VILLE DE SAINT-MAX OFFICIEL

État Civil : 03 83 18 28 87

AGENDA

JUILLET 2023

Jusqu'au 31 août : Fêtes des voisins - Envoyez votre photo de groupe *(cf p.6)*
Samedi 1 : Centre social en fête ! - EC
Samedi 1er : Heure du conte en extérieur - CCC - 10h30 *(cf p.7)*
Samedi 1er : Visite Quartier St Michel – Mainvaux - 9h30
Dimanche 2 : Maxi Sport - CCC *(cf p.19)*
Du 4 au 20 : Exposition "Les Sculptures de Marie, Afrique et autres curiosités" - BMM *(cf p.9)*
Mercredi 5 : Atelier aquarelle pour les 7/11 ans - 14h30 - CCC *(cf p.8)*
Samedi 8 : Atelier du jardin partagé - 9h > 11h - inauguration du jardin et auberge espagnole - 11h - EC
Du 11 au 29 : Braderie de livres à la bibliothèque *(cf p.9)*
Mercredi 12 : Atelier aquarelle pour les 7/11 ans - 14h30 - CCC *(cf p.8)*
Jeudi 13 : Fête nationale - 20h30 – Feu d'artifice à 22h30 - CCC *(cf p.5)*
Vendredi 14 : Festivités - Cérémonie du 14 juillet à 11h30 – Pique Nique Républicain à 12h30 - CCC *(cf p.5)*
Jeudi 20 : Bibliothèque en terrasse - CCC *(cf p.8)*

AOUT 2023

Jusqu'au 31 août : Fêtes des voisins - Envoyez votre photo de groupe *(cf p.6)*
Du 22 au 25 : Ateliers plastiques pour ados avec Sandra Poirot-Cherif - 14h30 > 17h - CCC *(cf p.9)*
Samedi 26 : À la rencontre du public Sandra Poirot-Chérif

SEPTEMBRE 2023

Du 1er septembre au 1er octobre : Concours dessin de la Bibliothèque *(cf p.9)*
Du 5 au 13 : Semaine du Livre sur la Place décentralisé - EC
Mercredi 6 : Spectacle pour les crèches des communes - EC
Jeudi 7 : Livre sur la place décentralisé - Rencontre avec l'auteur François Bourgognon- 18h - BMM *(cf p.9)*
Vendredi 8 : Livre sur la place décentralisé - Rencontre avec l'autrice Anne Didier - 16h30 - EC *(cf p.9)*
Samedi 9 : Accueil nouveaux Maxois - 9h45 - EVH *(cf p.7)*
Samedi 9 : Forum Sportif et Associatif - 13h30 > 18h - FCGL *(cf p.7)*
Mercredi 13 : Spectacle pour les 6 / 12 ans - 15h - (Inscription au 06.13.90.21.55) - EC
Samedi 16 : Visite du Quartier Vieux-Village - 9h30
Dimanche 17 : HandiRide - 8h30 > 18h - Place de l'Europe *(cf p.10)*
Jeudi 21 : Exposition "Mémoire de Saint-Max" - CCC
Samedi 23 : Visite du Quartier Trinité / Gambetta - 9h30
Samedi 23 : Dressing des filous – 9h > 17h – FCGL (06 13 41 05 21) *(cf p.6)*
Jeudi 28 : Don de sang – 16h à 19h30 – FCGL
Samedi 30 : Conférence Cercle Spirite Allan Kardec - 14h30 - "Rêves et Prémonitions, une porte vers l'au-delà" - FCGL

Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
EVH : Espace Victor Hugo
CCC : Château, Centre Culturel
MAM : Monument aux Morts
EC : Espace Champlain
EHR : Espace Haut Rivage
CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en septembre.
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
avant le lundi 4 septembre 2023.
Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.